

PLAN D' ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE FCD 2018 - 2020

Présentation de la fédération

Reconnue d'utilité publique, la Fédération des clubs de la défense est un acteur pleinement intégré au sein du mouvement sportif français et dans tous les milieux culturels et artistiques où s'expriment ses nombreux membres. Sa notoriété dépasse ainsi le seul cadre de la communauté de la défense pour s'étendre à la société civile avec laquelle elle développe de multiples types activités (environ 200) de loisir et de compétition pour près de 165 000 licenciés répartis au niveau de 9 ligues régionales et 410 clubs.

Depuis 1992, la FCD est ainsi un partenaire engagé auprès du ministère de la défense et du ministère chargé des sports. A ce titre, elle se doit d'avoir une action dynamique et suivie en matière de développement durable : « Construisons un avenir ensemble ».

Présentation de la politique DD de la fédération

Dans le droit fil de l'Agenda 21 et de la charte du sport pour le développement durable du CNOSF, la FCD a adopté une charte du développement durable lors de son assemblée générale 2011 à Lyon, visant le bien être des générations actuelles tout en préservant celui des générations futures, et qui prend toute sa place dans son projet associatif.

Cette politique de développement durable se présente sous 7 axes :

- Organiser une gouvernance efficace
- Contribuer à l'éducation et à l'épanouissement individuel
- Favoriser la cohésion sociale, la mixité et la solidarité
- Promouvoir l'entretien de la santé
- Préserver l'environnement
- Promouvoir une activité économique responsable
- Conserver le patrimoine et la mémoire.

Elle comporte un équilibre entre les considérations de gouvernance, sociales, environnementales et économiques.

1. Actions réalisées

Gouvernance :

- Le concept de développement durable est inscrit dans les statuts de la fédération, des ligues et des clubs.
- Un chargé de mission fédéral développement durable a été désigné de même que des référents au niveau des ligues.
- La commission fédérale développement durable est en place.
- Le développement durable est présent de manière régulière dans une communication dématérialisée.

Education et épanouissement individuel :

- La charte éthique fédérale s'applique à tout pratiquant et aux dirigeants.
- La prévention des risques de discrimination et de harcèlement est renforcée.
- Les valeurs du fairplay et du sport sans violence sont promues.
- Le développement de l'accueil des jeunes est organisé (service civique, cadets, journées sport armées jeunesse)
- La formation des bénévoles fait l'objet d'un programme annuel financé.

Cohésion, mixité et solidarité :

- Le développement de la pratique féminine et la mixité sont favorisés.
- L'inclusion des personnes en situation de handicap est organisée.
- L'activité de tiers lieu éducatif au niveau des clubs est encouragée.
- Le lien Armée-Nation et l'esprit de défense sont développés.
- Des rencontres avec les jeunes et populations défavorisées sont organisées.
- Des actions caritatives en faveur des accidentés et leurs familles sont organisées.

Entretien de la santé :

- La création de la 1ère section « Sport santé » est effective.
- L'organisation de journées « Sport bien être » s'est mise en place.

Environnement :

- Les moyens de transports sont largement mutualisés.
- Le remboursement des déplacements incite aux transports collectifs.
- La délivrance des licences est dématérialisée de bout en bout.
- Chaque élu fédéral dispose d'une tablette (fin des documents papiers de séance).
- Toutes les notes d'organisation des manifestations prescrivent une gestion des déchets.

Activité économique responsable :

- Les achats en circuits courts sont privilégiés.
- Les matériels sans usage sont recyclés utilement.
- Les clubs sans unité de rattachement se maintiennent sur le territoire.

Patrimoine et mémoire :

- L'archivage des documents et reportages photos est organisé.

2. Actions en cours ou projetées.

Gouvernance :

- Responsabiliser toutes les structures (ligues et clubs) à la démarche.
- Impliquer toutes les commissions fédérales dans la mise en œuvre du plan d'actions.
- Mobiliser les partenaires économiques sur nos activités au titre de la RSE ou RSO.
- Faire un bilan annuellement, et dégager les voies d'amélioration possibles.
- Utiliser l'évènementiel pour faire valoir nos actions (Charte ou Label).
- Organiser un prix fédéral développement durable.

Education et épanouissement individuel :

- Confier davantage de responsabilités d'encadrement aux jeunes.
- Développer la formule des cadets de la défense sur plus de clubs.
- Prolonger dans les clubs le lien avec les Journées Défense Citoyenneté.
- Suivre l'évolution du projet de service national universel.
- Aider au développement d'activités dans les clubs des Centres du Service Militaire Volontaire.
- Renforcer le volet développement durable dans les actions de formation.

Cohésion, mixité et solidarité :

- Poursuivre la féminisation des instances dirigeantes.
- Assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Développer des actions caritatives en faveur de la recherche médicale.
- Organiser des aides (chaussures, textiles) pour les populations démunies.

Entretien de la santé :

- Encourager le développement de sections « Sport santé ».
- Promouvoir et développer la tenue de journées « Sport bien être ».

Environnement et biodiversité :

- Mettre en place une bourse d'échanges sur le site internet de la fédération.
- Sensibiliser et inciter au respect de l'espace naturel et humain lors des manifestations.

Activité économique responsable :

- Rechercher des solutions performantes pour la logistique des activités.
- Mutualiser les moyens avec d'autres organisations aux activités analogues.
- Limiter les achats et la consommation aux quantités nécessaires.

Patrimoine et mémoire :

- Capitaliser le patrimoine des activités fédérales.
- Ouvrir un livre pour conserver les connaissances et savoirs de nos aînés.
- Organiser des manifestations intégrant le devoir de mémoire.

Conclusion

La mise en œuvre de ce plan d'actions nécessite une forte implication des différents acteurs (fédération, ligues, clubs) du mouvement associatif des clubs de la défense. Elle réclame un pilotage par domaine avec la définition d'objectifs, de moyens et de résultats mesurables. Elle doit bénéficier d'une communication adaptée, qui valorise le développement durable au cœur de notre projet associatif.